



Lycée Buffon – Boulevard Vaugirard, Paris

Encyclopédie d'architecture

4^{ème} série – T.4 1891-1892 – pp 124-126

Le Lycée Buffon est construit pour 800 élèves dont 350 demi-pensionnaires et 450 externes.

Le terrain, d'une superficie de 15.200 mètres environ, est limité au N.E. par le Boulevard de Vaugirard, au S.E. par la rue de Vaugirard, au S.O. par la rue de Staël, et enfin au N.O. par des propriétés particulières.

Sur le Boulevard dans la longueur de la façade, il existe une déclivité de 4 mètres environ qui est sensiblement la même sur la rue de Staël. Dans ces conditions, la cour d'entrée ainsi que la cour de récréation de droite ont été remblayées avec les déblais provenant des fondations et fouilles des caves.

La situation du terrain indiquait très naturellement comme entrée principale le Boulevard de Vaugirard ; une entrée secondaire a été réservée rue de Staël.

Pour satisfaire aux conditions d'aération, d'hygiène et d'ensoleillement nécessaires à un établissement de cette nature, l'architecte a dû s'appliquer à réduire autant que possible la hauteur des constructions.

Les bâtiments affectés aux classes et aux études, composés d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage seulement avec petit sous-sol d'isolement et galeries pour le service du chauffage, sont en bordure sur le Boulevard de Vaugirard, sur la rue de Vaugirard et sur une cour d'isolement, côté du N.O.

Les services communs à l'enseignement spécial et classique (préaux couverts, gymnase, escrime, histoire et géographie, salle de dessin, amphithéâtre de physique et de chimie, cabinet de physique, laboratoires et salles de manipulations) occupent la partie postérieure de l'édifice en façade sur la rue de Staël.

Les autres services communs à l'enseignement spécial et classique sont disposés dans deux bâtiments parallèles situés au centre du lycée et reliant les bâtiments en façade sur le boulevard avec ceux de la rue de Staël.

Au rez-de-chaussée sont les bibliothèques générale et classique et deux grandes classes ; au premier sont placés : la classe d'histoire naturelle avec ses collections, deux grandes classes et le dessin graphique.

L'entrée principale en façade sur le boulevard donne accès à un vestibule d'attente des élèves qui dessert au rez-de-chaussée tous les services administratifs groupés sur le boulevard et dans deux bâtiments parallèles qui bordent la cour d'entrée.

L'appartement du proviseur occupe le premier étage sur le boulevard, au deuxième sont disposés les appartements du censeur et de l'économiste. Les logements du surveillant-général, du commis d'économat et quelques chambres de maîtres sont aménagés dans le troisième étage. Le complément des 15 chambres de maîtres a été distribué dans l'étage des combles des deux bâtiments du centre, parallèles au boulevard.

Les services des réfectoires, de la dépense et de la cuisine sont situés dans la partie du terrain formant « hache » sur la rue de Staël.

Au rez-de-chaussée, la cuisine est éclairée directement sur la cour de service ; la dépense et les magasins occupent également ce rez-de-chaussée.

Au premier étage, on trouve les réfectoires qui, par suite de la déclivité du sol, sont de plain-pied avec la grande galerie longitudinale reliant au rez-de-chaussée les divers services. Cette disposition permet une surveillance facile, et l'accès des élèves aux réfectoires peut se faire sans encombrement.

Le gymnase a été placé au niveau de la rue de Staël, ce qui a permis de lui donner une assez grande hauteur ; la cour des exercices est au même niveau que le gymnase et par conséquent, en contre-bas du rez-de-chaussée de 2,50 mètres environ.

Cette salle de gymnastique pouvant être transformée en salle de distribution des prix, de larges emmarchements ont été prévus pour la communication facile avec le lycée.

Le système de chauffage est la vapeur ; le service se fait par la cour qui précède les réfectoires ; trois générateurs sont placés dans les sous-sols des bâtiments en façade sur la rue de Staël. Des galeries spéciales établies en contre-bas des locaux à chauffer permettent de surveiller la canalisation.

Le réglage de la température se fait de l'extérieur sous les galeries du rez-de-chaussée sans que le chauffeur soit obligé de pénétrer dans les locaux.

Le système d'écoulement des eaux et de la vidange est le tout-à-l'égout ; une canalisation et des branchements d'égouts vont rejoindre les collecteurs placés sous les rues entourant le lycée.

Le sol sur lequel est construit l'édifice a été fouillé dans toute son étendue, ce qui a nécessité de nombreux travaux de substruction ; les puis ont une profondeur de 7 à 8 mètres environ.

La disposition générale du projet et le mode de construction adopté ont été étudiés en prévision d'une construction simple et économique.

Le socle régnant sur la périmètre de l'édifice est en pierre de Souppes pour garantir de l'humidité les parties inférieures du rez-de-chaussée.

Toutes les chaînes d'angle jusqu'à la hauteur du premier bandeau sont également en pierres de Souppes.

Les parties en-dessus du socle jusqu'au premier bandeau sont prévues en moellon de Souppes. Les bandeaux et appuis du rez-de-chaussée ainsi que toutes les piles des portiques sur cours, compris socles et chapiteaux, sont en roche d'Euville.

Les façades jusqu'aux corniches sont en roche de Quilly et de Marly-la-Ville.

Les remplissages entre les encadrements de bois et les zones de pierre sont en brique blanche dure de Chartres pour les parements extérieurs et en brique de Vaugirard pour le surplus du mur.

Les murs en sous-sol ou en cave sont en meulière.

Les murs sous portiques sont construits en brique de Chartres pour le parement, avec remplissage en brique de Vaugirard.

Tous les planchers sont en fer, avec ailles apparentes et voûtains formant entrevous ; les dits voûtains sont en brique de Chartres sous les protiques et en hourdis Perrière dans les locaux scolaires.

La charpente de tous les combles est en bois, avec lucarnes également en bois dans les bâtiments des réfectoires et de l'administration.

La couverture est en ardoises à crochets, posées sur liteaux. Les gouttières, posant sur les dalles de couronnement des corniches, sont en zinc ; les noues et les membrons en plomb.

La surface construite est de 8.115 mètres.

La dépense, y compris substructions, est de 4.460.000 francs – soit environ 550 francs le mètre superficiel et 520 francs non compris les substructions.